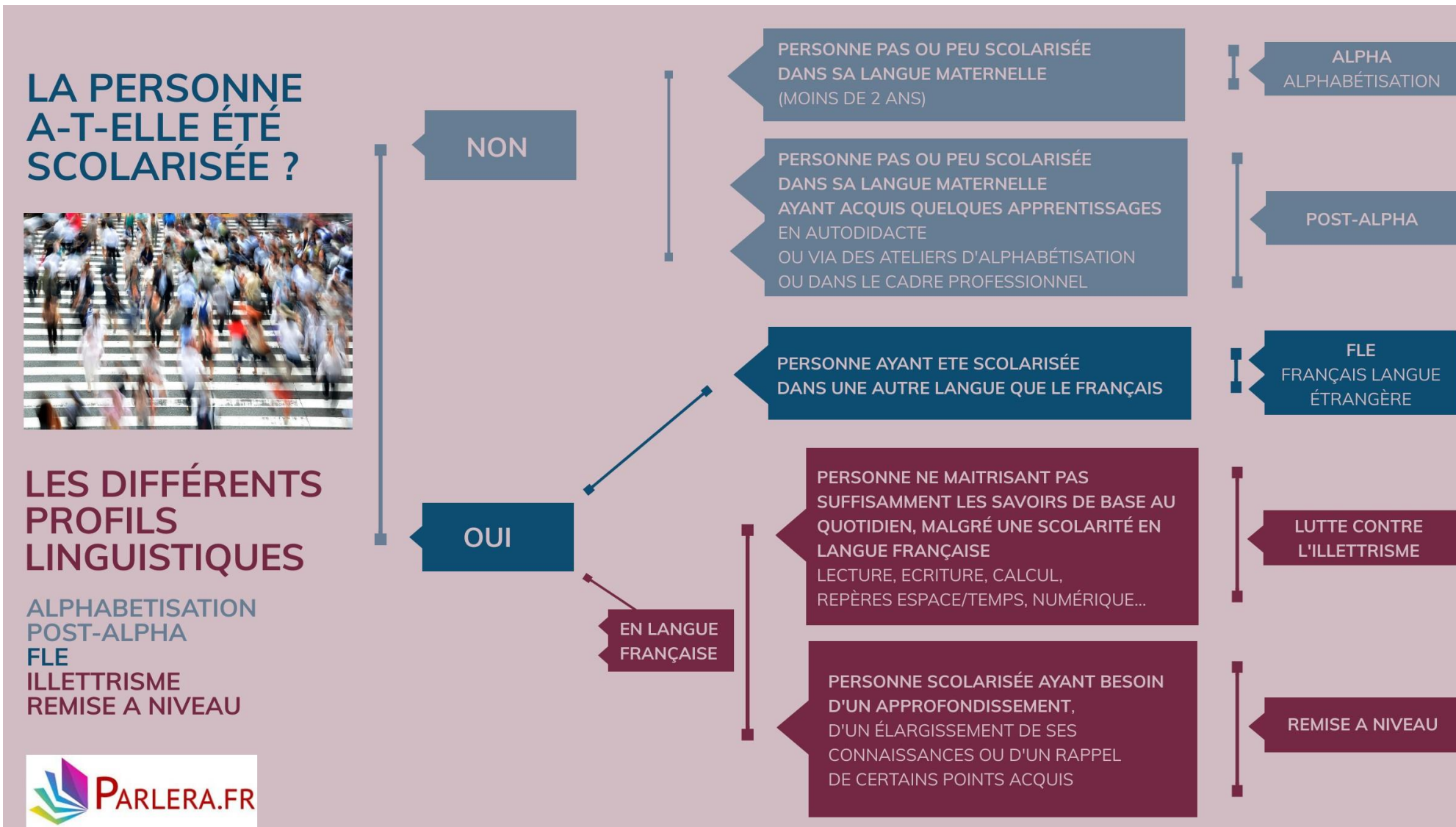


Alpha, FLE, illettrisme, remise à niveau : les profils linguistiques



ALPHA – ALPHABETISATION

La personne « alpha » est non-francophone et ne sait ni lire ni écrire dans quelque langue que ce soit, suite à une absence de scolarisation ou une scolarisation très courte ou superficielle.

Maîtrise de la langue : La personne ne maîtrise pas le français écrit, même si elle peut être performante à l'oral.

Profil d'apprentissage : Les acquisitions peuvent être assez lentes en raison de l'absence de réflexes d'apprentissage ou de la fossilisation linguistique si la personne réside en France depuis longtemps. Les personnes sont souvent peu autonomes dans l'apprentissage mais elles manifestent une appétence prononcée pour l'entrée en formation (besoin de réparation).

POST-ALPHA – POST-ALPHABETISATION

« Post-alphabétisation » est un terme qui désigne les personnes « alpha » qui ont déjà commencé ou suivi un parcours de formation (ateliers sociolinguistiques, organisme de formation...) et qui ont acquis les rudiments de la langue écrite sans pour autant être encore autonomes.

FLE – FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

La personne a été scolarisée dans sa langue maternelle et apprend le français en tant que langue étrangère.

Maîtrise de la langue : L'évaluation de la maîtrise de la langue doit tenir compte de différents facteurs :

- Degré et conditions de scolarisation dans la langue maternelle
- Similitudes et différences entre langue maternelle et langue française (alphabet, structures grammaticales...)
- Efficacité dans chacune des compétences utilisées pour l'évaluation : écrire, lire, comprendre, parler en continu, parler en interaction. Les personnes peuvent avoir acquis des niveaux très différents selon la compétence. Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) définit différents niveaux – [cf. Grille synthétique du CECRL](#).

Profil d'apprentissage : Les personnes sont souvent assez autonomes et l'apprentissage utilisera les processus déjà mis en place dans la langue de scolarisation. La motivation pour la formation est liée à l'attrait pour la culture ou à l'enjeu d'intégration.

Remarque : Il existe différentes approches de la formation en FLE, comme par exemple :

- **FLS – Français Langue Seconde** : la personne n'a pas le français pour langue maternelle, mais est néanmoins en contact proche avec la langue française (exemple des pays multilingues...).
- **FOS – Français sur Objectifs Spécifiques** : démarche pédagogique dont l'objectif est l'accès à des compétences langagières dans des situations identifiées de communication professionnelles ou de formation (vocabulaire adapté au milieu professionnel, usage de l'écrit pour une Validation des Acquis de l'Expérience...).
- **FLL – Français Langue d'Intégration** : vise de façon conjointe un usage quotidien de la langue et l'apprentissage des outils d'une bonne insertion dans la société française (y compris par l'adhésion aux usages et aux valeurs de la république). Ils privilégient la forme orale et la lecture, sans ignorer l'écriture – cf. [Synthèse du Référentiel FLL](#).

Alpha, Post-alpha, Français Langue Etrangère : en fonction des niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

Niveaux du CECRL	Diplômes correspondants	Niveaux de maîtrise	Repères	Profils
C2	DALF C2	Maîtrise	Nuances fines	Français Langue Etrangère (FLE)
C1	DALF C1	Autonome	Discours cohérent et construit	
B2	DELFB2	Avancé ou indépendant	Argumentation, expression de l'abstraction	
B1	DELFB1	Niveau seuil	Débrouillardise	
A2	DELFA2	Intermédiaire ou de survie	Communication simple	
A1	DELFA1	Introductif ou de découverte	Besoins concrets	Post-alpha Français Langue Etrangère (FLE)
A1.1	DILF	Initial	Besoins vitaux, première autonomie à l'oral	Alpha Post-alpha Français Langue Etrangère (FLE)

Découvrez plus en détails ce que recouvrent les premiers niveaux de langue du CECRL (**niveaux A et B**), parmi les ressources du site parlera.fr, notamment :

[Des descriptifs des premiers niveaux de langue du CECRL – de A1.1 à B2](#)

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

La personne est francophone, a été scolarisée en langue française, mais ne maîtrise pas les compétences nécessaires pour une autonomie à l'écrit. Plus précisément :

« L'illettrisme qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et à comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne, et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples.

Pour certaines personnes, ces difficultés en lecture et écriture peuvent se combiner, à des degrés divers, avec une insuffisante maîtrise d'autres compétences de base comme la communication orale, le raisonnement logique, la compréhension et l'utilisation des nombres et des opérations, la prise de repères dans l'espace et dans le temps etc.

Malgré ces déficits, les personnes en situation d'illettrisme ont acquis de l'expérience, une culture et un capital de compétences en ne s'appuyant pas ou peu sur la capacité à lire et à écrire. Certaines ont pu ainsi s'intégrer à la vie sociale et professionnelle, mais l'équilibre est fragile, et le risque de marginalisation permanent. D'autres se trouvent dans des situations d'exclusion où l'illettrisme se conjugue avec d'autres facteurs. »

(Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme – [ANLCI](#), septembre 2003)

Maîtrise de la langue : Les acquis en langue écrite (lire ou écrire) ne sont pas ou plus stabilisés.

Profil d'apprentissage : On parle souvent de situation d'illettrismes en indiquant bien la diversité des profils des personnes. Les personnes illettrées ont souvent recours à des stratégies de contournement plus ou moins efficaces, ainsi qu'à un sentiment de honte, voire un déni de leurs difficultés, ce qui rend leur repérage difficile. L'entrée en formation peut être rejetée par peur du « scolaire »... De manière générale, les progrès sont souvent lents, par paliers d'apprentissage, avec un grand besoin de sécurisation et une autonomie limitée.

REMISE A NIVEAU

La personne a suivi une scolarisation en langue française au cours de laquelle elle a acquis les connaissances de base, mais elle a besoin d'un approfondissement, d'un élargissement de ses connaissances ou d'un rappel de certains points acquis.

Maitrise de la langue : Bien adaptée à la vie courante, la personne peut commettre des fautes d'orthographe ou pratiquer peu l'écrit, mais elle est à l'aise avec les principes fondamentaux de l'écrit.

Profil d'apprentissage : Les processus de formation et les bases de la langue sont bien en place. La personne est plutôt dans une situation de demande ponctuelle ou d'expertise et sa motivation est liée à l'enjeu.

Illettrisme, Remise à Niveau : en fonction des 4 degrés du Cadre National de Référence de l'ANLCI

4 degrés	Indices	Profils
Degré 4	Lit et comprend. Ecrit de manière lisible et assez structurée au niveau du sens, mais avec des erreurs de grammaire ou d'orthographe.	Remise à niveau (RAN)
Degré 3	Lit et écrit des textes courts, argumente, résout des problèmes plus complexes. Ecrit des phrases à peu près compréhensibles pouvant être lues et comprises par un tiers malgré des erreurs orthographiques.	
Degré 2 <i>Vie quotidienne</i>	A l'oral, vocabulaire peu précis. A l'écrit, évite d'écrire ; mais si il/elle le fait, l'écrit produit est très phonétique et/ou n'est pas compréhensible hors contexte.	Illettrisme
Degré 1 <i>Repères structurants : univers de l'écrit, nombres, espace, temps</i>	A l'oral, vocabulaire répétitif. A l'écrit, évite de lire et d'écrire ; mais si il/elle le fait, peut lire et écrire (souvent recopier) son nom et son adresse, et éventuellement quelques mots très courants ou qui lui sont familiers.	

Découvrez plus en détails ce que recouvrent les **4 degrés du Cadre National de Référence de l'ANLCI** (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme), parmi les ressources du site Parlera.fr :

[Les 4 degrés du Cadre National de Référence de l'ANLCI](#)